

COUVERTURES AUTOMATIQUES

ULTIMA COVER

**CF group garantit la couverture automatique Ultima Cover 2 ans.**

La garantie couvre en général tous défauts ou vices de fabrication des équipements de la motorisation et de la toile.

Elle couvre l'ensemble des matériaux électriques (centrale hydraulique et coffret) à la condition expresse que les câblages entre le coffret et la motorisation aient été effectués conformément à nos notices de montage.

La garantie est limitée au remplacement des pièces défectueuses (dans les conditions normales d'utilisation), elle ne comprend ni les frais de démontage et remontage, ni de dommages et intérêts.

La responsabilité de CF group ne peut être engagée dans les accidents corporels, de dommages matériels ou de manque à gagner (pénalités).

Aucune indemnisation ne peut être réclamée pour quelque cause que ce soit.

Sont exclus de la garantie :

- Détériorations dues au transport.
- Montages ou installations défectueux ou non conformes à notre notice.
- Modifications apportées sur le matériel sans le consentement du constructeur.
- Erreurs de raccordement ou de tension.
- Trous, accrocs et déchirures.
- Tenue des coloris.
- Les déchirures de toile liées à une mauvaise gestion de niveau d'eau.

La garantie de la couverture automatique Ultima Cover s'appliquera sous réserve que l'entretien biennal et la maintenance (tous les 5 ans) aient été réalisés. Informations disponibles dans la notice technique ou sur demande.

La couverture automatique Ultima Cover ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou adultes responsables qui demeurent le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

Connectez-vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes nos garanties.

PREMIUM, CLASSIC, CF COVERKIT



La toile et les barres aluminium sont garanties contre tous défauts de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 3 ans à compter de la date de livraison.

Les autres pièces (sangles, manivelle, pitons inox, anneaux de fixation, patins anti-abrasion, bandes anti-abrasion, bouchons d'extrémité) sont garanties contre tous défauts de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison.

Les accrocs, trous et déchirures ainsi que la tenue des coloris ne peuvent être garantis.

La tenue uniforme des couleurs entre les tubes aluminium thermolaqués et la matière PVC ne peut être garantie.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice de montage et/ou d'entretien.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale (par exemple, frottements sur les margelles), les défauts résultant d'un montage et/ou d'un emploi non conformes (par exemple, non-déneigement en cas de chute de neige, vents violents supérieurs à 70 km/h pour les modèles Classic B-1.1, Classic B-1.0, Premium B-2.0, Premium Easy B-2.4, vents violents supérieurs à 90 km/h pour les modèles Premium B-2.1, Premium Universal B-2.2, Premium Color B-2.3 et CF Coverkit, grêle violente), le cintrage des barres en cas de surcharge et les modifications du produit réalisées sans le consentement écrit et préalable de DEL SAS. Pour les régions ventées, il est fortement conseillé d'équiper votre couverture d'un kit vent et de boudins d'eau. Le kit neige n'est pas une alternative au déneigement de la couverture. La neige doit être évacuée de la couverture au plus vite. La couverture doit ensuite être enroulée durant la période de neige.

Limites d'utilisation : ne convient pas pour les piscines à débordement ; niveau d'eau maintenu entre 7 et 20 cm (7 et 15 cm pour la couverture Coverkit) sous la margelle (période d'utilisation et hivernage) ; modèles B-1.0 et B-2.0 : bassin de 5 m de large et 10 m de long maximum ; modèle B-1.1 : bassin de 5 m de large et 12 m de long maximum ; modèle Coverkit : bassin de 4 m de large et 9 m de long maximum ; autres modèles : bassin de 5,5 m de large et 12 m de long maximum.

Hivernage : ne pas baisser le niveau d'eau pendant la période d'hivernage ou d'utilisation de la couverture, mettre des produits chimiques pour l'hivernage avant d'installer la couverture, prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que l'eau ne déborde (prévoir un trop plein) ou le gel des tuyauteries ou pièces à sceller (prévoir bouchons, gizzmos et flotteurs d'hivernage afin d'éviter toute détérioration de la piscine).

Enrouleur :

Roll-e est garanti 2 ans dans les conditions normales d'utilisation.

Padolo est garanti 2 ans dans les conditions normales d'utilisation.

Connectez-vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes nos garanties.